



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de LA CAPELLE  
34 RUE DU GENERAL DE  
GAULLE  
02260 LA CAPELLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20230321-2023-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

## Département

Aisne

## Arrondissement

Vervins

## Canton

Vervins

**Séance du 21 mars 2023**

**Délibération : N° 2023-16**

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 11

Votants : 16

Présent(s) :

L'an deux mille vingt trois le Mardi 21 Mars, à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 34 RUE DU GENERAL DE GAULLE 02260 LA CAPELLE sous la présidence de Monsieur Johann WERY, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 13 mars 2023

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE, Michel BRIDE, Marie-France DESIMEUR-CLOUX, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Grégory RONDIER, Sylvie LOCATELLI, Régis FOSTIER, Sandrine HAVY

Absent(s) :

Marie-Madeleine PRUSSE ayant donné pouvoir à Régis SEMERY, David BOUTILLIER, Victorien POTIN ayant donné pouvoir à Michel BRIDE, Kelly CATILLON ayant donné pouvoir à Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Andrew BOIVENT ayant donné pouvoir à Grégory RONDIER, Rémy WALME, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART, Patrice POULAIN ayant donné pouvoir à Régis FOSTIER

Secrétaire de séance : Michel BRIDE

## **Vote du compte de gestion Budget annexe « Lotissement La Haie Bergère »**

### DELIBERATION

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes

du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal

ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur

municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à

payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022,

celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer

dans ses écritures,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20230321-2023-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

## DECISION

Le Conseil Municipal,

Après discussion et en avoir délibéré

A l'unanimité

Le Conseil Municipal,

Après discussion et en avoir délibéré

A l'unanimité

APPROUVE le compte de gestion du budget annexe lotissement la Haie Bergère de la commune du trésorier municipal pour l'exercice 2022.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait en séance, les jour, mois et an susdits

Lecture faite, les membres ont signé au registre

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire

le

Reçu en Préfecture

le

Publié ou notifié

le

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 21 mars 2023

Le Maire

Johann WERY



10103 - LOTISSEMENT LA HAIE BERGERE

## Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES SECTIONS	
<b>RECETTES</b>						
Prévisions budgétaires totales (a)	1 005 482,74		1 014 982,74		2 020 465,48	
Titres de recette émis (b)	515 163,50		515 163,50		1 030 327,00	
Réductions de titres (c)						
Recettes nettes (d = b - c)	515 163,50		515 163,50		1 030 327,00	
<b>DEPENSES</b>						
Autorisations budgétaires totales (e)	1 005 482,74		1 014 982,74		2 020 465,48	
Mandats émis (f)	498 305,17		515 163,50		1 013 468,67	
Annulations de mandats (g)						
Depenses nettes (h = f - g)	498 305,17		515 163,50		1 013 468,67	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>						
(d - h) Excédent	16 858,33				16 858,33	
(h - d) Déficit						

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20230321-2023-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023